

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
3 AVRIL 2024

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Désaffectation suivie du
déclassement du domaine
public communal des
logements sis 6 avenue
Leclerc**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 4 avril 2024
par voie d'affichages
~~notifié~~
transmis en Préfecture
le 4 avril 2024
et qu'il est donc exécutoire.

Le 4 avril 2024

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt quatre, le 3 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 27 mars deux mille vingt quatre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE*, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur THOMAS, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

* Monsieur JOUSSE arrive au dossier 24 B 01b

Avaient donné procuration :

Monsieur LEVEL à Madame GUYARD
Monsieur BASSINE à Madame MACE
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Madame NASRI à Madame PEYRESAUBES
Madame CASTIGLIEGO à Madame RHONE

Secrétaire de séance :

Madame PEYRESAUBES

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20240403-24-B-14a-DE
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024

N° DE DOSSIER : 24 B 14a

OBJET : DESAFFECTATION SUIVIE DU DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES LOGEMENTS SIS 6 AVENUE LECLERC

RAPPORTEUR : Madame MACE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La Commune de Saint-Germain-en-Laye est propriétaire d'un immeuble avec cour comprenant six logements situés 6 avenue Leclerc, parcelle cadastrée AK 157. Elle a acquis ce bien le 30 novembre 1950.

Il s'agit de :

- Un logement de type T2 de 43,20 m² en rez-de-chaussée ;
- Un logement de type T1 de 28,30 m² en rez-de-chaussée ;
- Un logement de type T2 de 33,50 m² au premier étage ;
- Un logement de type T2 de 46,20 m² au premier étage avec un espace vert ;
- Un logement de type T1 de 21,10 m² au deuxième et dernier étage ;
- Un logement de type T1 de 29,00 m² au deuxième et dernier étage ;

Un bail à réhabilitation avait été signé le 30 novembre 1998 avec le bailleur social Habitat et Humanisme en vue de la rénovation du bâtiment et de sa gestion pendant vingt-cinq ans des logements sociaux. Le bail est arrivé à terme le 30 octobre 2023. Les derniers occupants ont donc été relogés et les appartements sont actuellement vides.

Après réflexion, il est proposé de vendre ces logements. Ainsi, afin de permettre leur mise en vente, il s'avère nécessaire, conformément aux dispositions de l'article L. 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), de constater, dans un premier temps, la désaffectation matérielle conditionnant sa sortie du domaine public, liée à la cessation de toute activité de service public. Puis, dans un second temps, il s'avère nécessaire de prononcer à son déclassement du domaine public pour permettre son classement dans le domaine privé communal.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal :

- De constater la désaffectation des six logements situés 6 avenue Leclerc à Saint-Germain-en-Laye, parcelle cadastrée AK 157 ;
- De prononcer le déclassement du domaine public communal du bien susmentionné pour le faire entrer dans le domaine privé communal ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier de déclassement et de désaffectation.

DELIBERATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2241-1,

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques, et notamment son article L. 2141-1,

Vu le Code Civil,

Considérant le constat de désaffectation du 27 mars 2024,

À L'UNANIMITÉ,

CONSTATE la désaffectation des six logements situés 6 avenue Leclerc à Saint-Germain-en-Laye, parcelle cadastrée AK 157 ;

PRONONCE le déclassement du domaine public communal du bien susmentionné pour le faire entrer dans le domaine privé communal ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier de déclassement et de désaffectation.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRIARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye



Rapport de constatation de désaffectation des locaux
6 avenue Leclerc, Saint-Germain-en-Laye (78100)
Procédure de déclassement du domaine public

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L. 2141-1 ;

Objet : Constatation de la désaffectation de locaux du domaine public

Site : Immeuble à usage de d'habitation situé 6 avenue du Général Leclerc à Saint-Germain-en-Laye

Bien concerné :

- un logement de type T2 de 43,20 m² en rez-de-chaussée ;
- un logement de type T1 de 28,30 m² en rez-de-chaussée ;
- un logement de type T2 de 33,50 m² au premier étage ;
- un logement de type T2 de 46,20 m² au premier étage ;
- un logement de type T1 de 21,10 m² au deuxième et dernier étage ;
- un logement de type T1 de 29 m² au deuxième et dernier étage ;

Référence cadastrale : AK 157

Affectation antérieure du site : Logements sociaux

Date de déménagement : 1^{er} mars 2024

Date de la visite : 26 mars 2024

Suite à la visite effectuée le 26 mars 2024 par Madame Nathalie MARIETTE, chargée de Mission Gestion Patrimoniale, il a pu être constaté que les locaux à usage d'habitation situés 6 avenue du Général Leclerc à Saint-Germain-en-Laye, parcelle cadastrée AK 157, ne sont plus affectés à une mission de service public, les locaux étant libres de toute occupation et désaffectés en totalité.

Plan de situation :

6 avenue du Général Leclerc :



Vues extérieures :

Façade côté avenue Leclerc



Façade côté cour



Rez-de-chaussée - logement gauche (appartement n°1)



Rez-de-chaussée - logement droite (appartement n°2)



1^{er} étage – logement gauche (appartement n°3)

L'appartement est vide de tout occupant et de tout bien.



1^{er} étage – logement droite (appartement n°4)

L'appartement est vide de tout occupant et de tout bien.



2^{ème} étage - logement gauche (appartement n°5)

L'appartement est vide de tout occupant et de tout bien.



2^{ème} étage - logement droite (appartement n°6)

L'appartement est vide de tout occupant et de tout bien.



Rapport clos le 26 mars 2024